



APEL SAINT-YVES

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

Qu'est-ce que l'APEL? Et quels sont ses rôles ?

C'est une association régie par les lois de 1901.

L'Apel, **A**ssociation des **P**arents d'élèves de l'**E**nseignement **L**ibre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **Accueil** des nouveaux parents, et favorise les rencontres entre les parents
- représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion,
- **Animer** par l'organisation de la fête de l'école, de conférences et de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents.
- Soutient les projets pédagogiques

L'APEL de l'établissement s'inscrit dans un mouvement APEL:

L'APEL nationale regroupe toutes les APEL académiques qui regroupent toutes les APEL départementales qui regroupent toutes les APEL établissements.

L'Apel, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec ses 966 000 adhérents. Porteuse de convictions éducatives fortes (cf Projet du mouvement, téléchargeable sur le site www.apel.fr), l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics et participe à la rédaction des textes officiels.

Apel Ecole Saint-Yves : qui sommes-nous ?

Toutes les familles de l'école sont invitées à adhérer à l'APEL de l'établissement. Les adhérents à l'APEL élisent les membres du Conseil d'administration lors de l'assemblée Générale.

Les membres du conseil d'administration élisent ensuite leur Bureau (Président, Trésorier et Secrétaire ainsi que les adjoints).

Pour l'année scolaire 2020-2021, le Conseil d'administration se compose d'une équipe de parents bénévoles répartis dans toutes les classes.

Le Bureau :

- Noémie VIGNOLES - Présidente
- François FERREIRA DA COSTA - Vice Président
- Nadège PICARD - Secrétaire
- Elodie RAULT - Vice Secrétaire
- Audrey GUYOMARCH - Trésorière
- Roseline Letoffe - Vice Trésorière

Les membres élus du Conseils d'administration :

- Mélanie Bernard-Sagalle
- Alexandre Dauguet
- Lucie Haigron
- Marina Le Page
- Guillaume Louvel
- Soizick Maillot
- Virginie Mérel
- Célia Pommeret
- Roseline Samson
- Marie Simon
- Gwenaëlle Tanguy
- Claudia Sevestre

→ Soutenez nous : Adhérez à l'APEL et bénéficiez des services

Au sein de l'établissement :

- ✓ Soutenir votre équipe
- ✓ La possibilité d'exprimer votre voix
- ✓ Les bénéfices de nos actions permettent de réduire le coût des voyages scolaires et de financer des projets pédagogiques (*donner des exemples concrets*).
- ✓ La possibilité de rejoindre l'équipe Apel et contribuer aux projets.

Accueil personnalisé
par le service d'Information
et
Conseil aux Familles de
l'Apel 35 : démarche
**d'accompagnement à
l'orientation**, suivi de la
scolarité des élèves à **besoins
éducatifs particuliers....**
Contact : 02 99 33 75 13

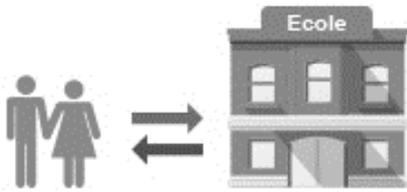
**Animation de soirées
Orientation**



La plateforme téléphonique
une équipe de spécialistes
répond aux questions
éducatives et scolaires.
lundi-mardi PM-mercredi-
jeudi-vendredi



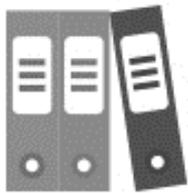
**L'abonnement au magazine
Famille & éducation**
(5⁰⁵ sur l'année 2020) :
des informations pratiques et
utiles sur la scolarité et
la parentalité.



Accompagne sur l'aspect éducatif en vous proposant des conférences
Etre à votre écoute



Organise et participe aux temps forts et festifs de l'année (Vente de gâteau, Noël, kermesse, ...)



Soutenir les différents projets pédagogiques par l'aide au financement des sorties, activités découvertes, matériels et jeux pour la cour



Accueil et rencontre les familles lors des portes ouvertes, galette des rois, pot de rentrée, zumba...



Représente les familles auprès de l'Ogec (gestion financière) de l'équipe enseignante et de l'Apel départementale



→ Comment adhérer à l'APEL?

Pour simplifier la démarche d'adhésion à l'APEL, la procédure :

Sans retour du coupon réponse ci-dessous avant le 31/08/2021, vous adhérez à l'APEL.

Pour les parents de l'enfant séparés, merci de remplir un coupon par parent.

Vous soutiendrez ainsi l'équipe de votre école et le mouvement des Apel, vous pourrez vous investir ou choisir vos représentants.

Cette adhésion reste facultative, elle n'est pas obligatoire.

La cotisation d'un montant de **17,5€** sera prélevée sur la facture OGEC d'octobre 2021.

→ Vous souhaitez vous investir auprès du conseil d'administration de l'APEL de l'établissement ?

Venez nous rencontrer à l'Assemblée Générale qui aura lieu en septembre ou envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : apelstyves@free.fr

L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.

L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint Jacques -75240 paris cedex 05, ou à l'Apel d'établissement à l'adresse...



Coupon à retourner sous enveloppe à l'école.

COUPON à remettre avec le dossier de rentrée 2021-2022 (pour les parents séparés, merci de remplir un coupon par parent)

Je soussigné M., Mme _____

Enfants en classe de : _____

Parent de l'enfant : en couple séparé

L'adresse pour la réception du magazine : _____

Je soutiens l'Apel et je verse ma cotisation Apel pour un montant de 17,50€. Je recevrai le magazine famille & éducation en 2020 (5 numéros) SAUF si :

Je verse déjà une cotisation complète au **collège ou au lycée**. Je soutiens l'Apel St-Yves pour un montant de 1,29 €

Je ne souhaite pas cotiser à l'Apel.

Sans annotation de votre part, le montant de 17,50 € sera noté sur votre facture de contribution d'Octobre